



Bruxelles
20/09/2017 - 11:17
Local Statements

Déclaration locale de l'Union européenne concernant les violences de Kamanyola

La Délégation de l'Union européenne (DUE) publie cette déclaration en accord avec les Chefs de mission des pays membres de l'Union européenne en République démocratique du Congo (RDC).

La Délégation et les Ambassades des Etats Membres de l'Union européenne s'associent aux Nations-Unies dans la condamnation des violences qui ont eu lieu le 15 septembre 2017 à Kamanyola et qui ont provoqué la mort de dizaines de demandeurs d'asile et réfugiés burundais et d'au moins un militaire congolais, ainsi que plus d'une centaine de blessés. Les forces de sécurité congolaises ne peuvent avoir recours à la force de façon disproportionnée, elles doivent respecter les standards internationaux. La Délégation et les Ambassades des Etats Membres de l'UE présentent leurs condoléances aux familles de victimes, ayant quittés leurs foyers à cause de la crise qui sévit dans leur pays. Une enquête doit être menée et les responsables poursuivis.

www.eeas.europa.eu

Source URL:

http://eueuropaeas.fpfis.slb.ec.europa.eu:8084/delegations/dr-congo-kinshasa/32491/d%C3%A9claration-locale-de-lunion-europ%C3%A9enne-concernant-les-violences-de-kamanyola_fr